

Monsieur Lamoine,

Nous vous prions de nous excuser pour l'absence de réponse à votre mail du 10 août et vous remercions d'avoir pris le temps de nous réécrire. Les effectifs en début de législature étaient très réduits mais toute une équipe est à présent à disposition pour répondre à vos questions.

Vous sollicitez le député afin de connaître sa position sur la limitation à 110 km/h de la vitesse sur autoroute.

Tout d'abord, soyez assuré que Monsieur Weissberg comprend vos préoccupations à l'égard de la crise climatique et environnementale que nous vivons. Le député est résolument engagé en faveur de la transition énergétique et écologique et soutient toute mesure susceptible de nous aider à atteindre nos objectifs climatiques.

La limitation à 110 km/h de la vitesse sur autoroute a ainsi déjà été mise en place à l'automne dernier pour les véhicules utilisés par les fonctionnaires de l'Etat, et Monsieur Weissberg y était favorable.

La ministre de la Transition écologique a également présenté ce mardi l'acte II du plan de sobriété. Parmi les mesures annoncées, l'une consiste pour les grandes entreprises à inciter leurs salariés à rouler à 110 km/h dans le cadre de leurs trajets professionnels. Au sein du CAC 40 par exemple, 27 entreprises s'y sont engagées. À nouveau, le député est en faveur de cette mesure.

Monsieur Weissberg accueille ainsi favorablement chaque avancée en la matière.

Espérant que ces renseignements sauront vous être utiles, nous vous souhaitons une bonne journée.

Bien cordialement,

Domitille Lecorbeiller

Collaboratrice parlementaire de Christopher Weissberg

Député des Français d'Amérique du Nord